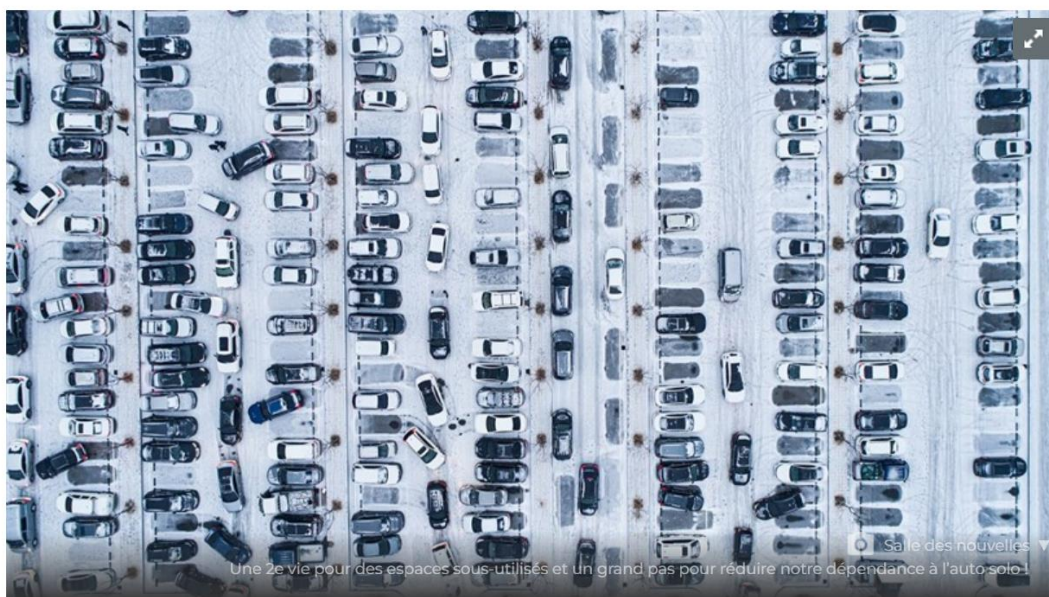


Un réseau de stationnements incitatifs dans les Laurentides

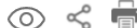
Une 2e vie pour des espaces sous-utilisés et un grand pas pour réduire notre dépendance à l'auto solo !



🕒 09h30

20 avril 2022

36



Temps de lecture : 2 minutes

Par Mickael Couillerot, Journaliste

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides (CRE Laurentides) est fier d'annoncer le début des démarches visant à déployer un réseau de stationnements incitatifs, dans le cadre de Climat de changement.

Le projet est axé sur la rentabilisation des espaces sous-utilisés en journée puisque les stationnements ont de nombreux impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Par exemple, étant minéralisés, ils participent à la création d'îlots de chaleur en plus d'augmenter le ruissellement de surface en cas de fortes pluies. Aussi, ces espaces sont généralement grands, éloignant les commerces les uns des autres et les distances à parcourir. Cela favorise donc l'étalement urbain et complexifie l'utilisation de la marche ou du vélo pour se déplacer.

« On retrouve un nombre important de cases de stationnements qui restent vides durant la journée, en attendant d'être utilisées les soirs et les fins de semaine. Puisque ces espaces ne sont pas sans impact, pourquoi alors ne pas optimiser leur vocation en plus de diminuer les coûts liés à un tel projet ? », mentionne Anne-Sophie Monat, chargée de projets de mobilité et changements climatiques au CRE Laurentides.

Une alternative à l'auto solo

Présent sur tout le territoire des Laurentides, le réseau de stationnements incitatifs vise à faciliter l'accès aux services de transport en commun existants, ainsi qu'à favoriser le covoiturage. Le CRE Laurentides souhaite donc localiser des stationnements le long des corridors de transport collectif, d'une part, mais également dans les municipalités plus éloignées des services pour pallier l'offre plus faible ou inexistante, et ce, tout en s'assurant qu'ils soient accessibles à pied et à vélo.

Dans l'optique d'augmenter leur utilisation, les stationnements seront également identifiés par un visuel distinctif, et une plateforme permettra de connaître leur emplacement.

Un réseau en trois phases, du nord au sud

Le réseau sera déployé en trois phases d'ici l'été 2024. Les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides et des Pays-d'en-Haut ont été sélectionnées pour la première phase, qui se déroulera jusqu'à l'automne 2022.

Dans un premier temps, les MRC, les municipalités locales et les organismes de transport collectif du territoire sont contactés. Par la suite, les propriétaires de stationnements privés seront rencontrés. Ils seront sensibilisés aux moyens de diminuer les impacts environnementaux et sociaux de leur stationnement et seront invités à partager quelques cases pour compléter le réseau.

Vous désirez collaborer ?

La collaboration à un tel projet peut apporter de nombreux bénéfices, tels que de nouveaux clients, l'appartenance à un réseau, une visibilité régionale, ainsi que le sentiment de faire sa part pour le climat et pour la communauté.

Alors si...

- Vous êtes un propriétaire d'un stationnement situé sur le territoire des MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides ou des Pays-d'en-Haut.
- Votre stationnement n'est pas utilisé à pleine capacité en journée.
- Vous voulez jouer un rôle pour favoriser la mobilité durable.
- Vous voulez faire votre part pour le climat et votre communauté.

... contactez l'adresse suivante : a.monat@crelaurentides.org.

Il s'agit d'un projet clé en main pour les propriétaires de stationnement, alors n'hésitez pas à faire appel!